
**Conférence des Parties
chargée d'examiner le Traité
sur la non-prolifération
des armes nucléaires en 2005**

20 mai 2005
Français
Original: anglais

New York, 2-27 mai 2005

Document de travail présenté par l'Ouganda

1. Étant situé dans une région touchée par le terrorisme, l'Ouganda est préoccupé par l'accumulation de déchets nucléaires déversés au large de la côte somalienne de l'océan Indien. Les déchets nucléaires et toxiques peuvent très facilement constituer un arsenal pour les terroristes qui cherchent à se procurer des armes de destruction massive.
 2. La délégation ougandaise engage vivement l'Agence internationale de l'énergie atomique à se montrer particulièrement vigilante pour faire en sorte de contenir à la source cette forme détournée de prolifération nucléaire. Faute de quoi, une forte pression s'exercera sur les ressources des États côtiers de l'Afrique de l'Est pour mener les opérations de nettoyage. Cela serait particulièrement déstabilisant pour la Somalie, qui lutte actuellement pour redevenir un État doté d'un pouvoir central viable.
-

